

Conditions générales de livraison et de vente

Commandes

Les commandes pour des articles ne pouvant être livrés directement du stock seront confirmées par écrit. Nos confirmations de commande doivent être vérifiées exactement et des différences éventuelles signalées dans les deux jours. Les commandes sont exécutées sur la base de nos confirmations. Les dimensions standard qui ne sont plus fabriquées tout en étant encore mentionnées dans le catalogue, doivent être considérées comme des exécutions spéciales auxquelles le prix-courant ne s'applique pas. Montant de facturation minimum Suisse CHF 40.-, étranger € 150.-, resp. CHF 250.-. Commandes au-dessous de CHF 100.- sans rabais.

Prix

Nos livraisons sont facturées conformément au dernier prix-courant valable, sous réserve de modifications de prix. Les prix s'entendent sans augmentation de renchérissement, sans TVA et majorations pour alliage. Les exécutions spéciales sont facturées sur la base de l'offre ou, à moins d'une indication contraire dans la confirmation de commande, sur la base du résultat.

Livraison

La livraison part à l'usine Seengen (ex works), aux risques et périls du client. Les ports et emballages sont facturés séparément.

Exécutions spéciales

Nous nous réservons le droit de livrer jusqu'à 10% en plus ou en moins du nombre de pièces spéciales commandées.

Délais de livraison

Les délais de livraison sont généralement respectés. Des retards imprévisibles n'autorisent pas le client à annuler la commande.

Paiements

Nos factures sont payables dans les 30 jours net en Francs suisses ou pour les pays de la Communauté Européenne en Euro.

Réclamations

Il ne sera tenu compte des réclamations que dans la mesure où celles-ci nous parviennent dans les huit jours après réception de la marchandise. Les illustrations ainsi que les données techniques sont sans engagement. Nous nous réservons le droit de modifier à tout temps et sans avis préalable les géométries de coupe, les qualités des matières ainsi que les autres dates techniques.

Responsabilité du fait du produit

En cas d'utilisation non conforme, d'utilisation divergente de nos préconisations ou d'utilisation à une fin étrangère à celle spécifiée, nous récusons toute responsabilité. En cas de demande de garantie fondée, les prétentions du commettant se limitent au remplacement ou à la réparation de la marchandise affectée d'un vice, à l'exclusion de toute prétention supplémentaire du commettant/ de l'utilisateur.

Garantie

Nous utilisons exclusivement des matières de coupe hautement alliées pour la fabrication de nos outils. Nous garantissons une excellente qualité satisfaisant les plus hautes exigences. Tout outil défectueux par suite de défauts de matière ou de trempe sera remplacé gratuitement. Cette garantie ne couvre toutefois que le remplacement de l'outil, sans autre dédommagement. Les outils défectueux à la suite d'une usure normale ou d'une utilisation excessive ne seront pas remplacés gratuitement.

Lieu de juridiction

Le lieu de juridiction est Seengen

Seengen, août 2004